

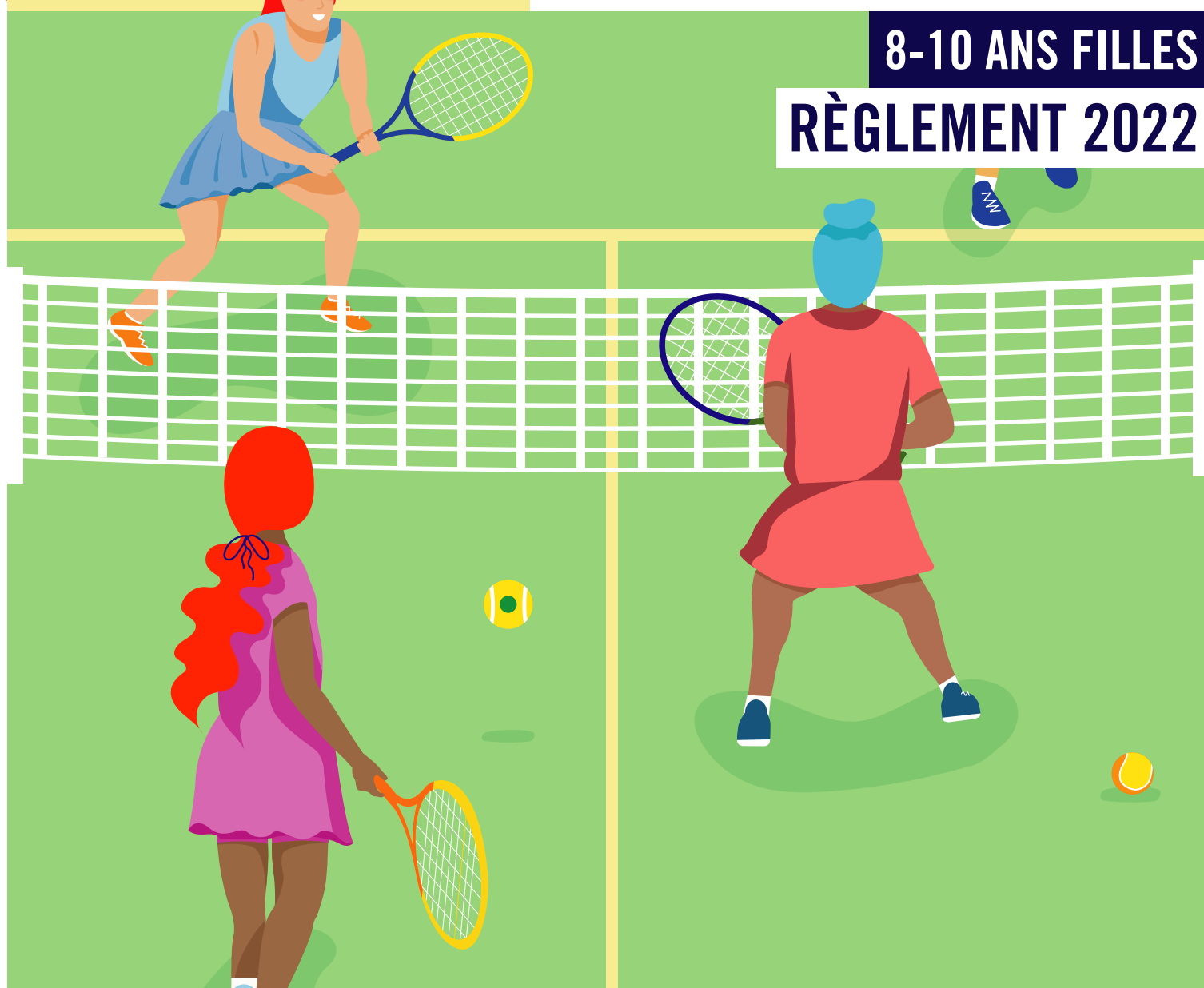
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



CHALLENGES TERRITORIAUX

8-10 ANS FILLES

RÈGLEMENT 2022



Épreuves* par équipes de double
sur terrain orange et vert

*homologuées



I. De quoi s'agit-il ?

- Nouvelle compétition par équipes et interclubs homologuée
- 2 épreuves 8-10 ans filles : une sur terrain orange et l'autre sur terrain vert
- Format de rencontre : 2 doubles + 1 décisif si 1-1 avec composition libre
- Utilisation des balles évolutives oranges ou vertes selon l'épreuve et adaptation du format de terrain en fonction
- 2 phases :
 - Secteur (janvier-mars)*
 - Comité (avril-juin)*

*À la discrétion des territoires

- Opportunité d'un événement convivial : accueil/informations, animations, repas et remise de prix à destination de l'ensemble des participantes
- Matches courts : format 6 (2 sets de 4 jeux avec jeu décisif à 3-3 + super jeu décisif si un set partout) + compétition sous forme de poules pour maximiser le volume de jeu
- Classement et valorisation des meilleurs clubs départementaux en fonction des résultats obtenus par leurs équipes engagées

II. Qui peut participer ?

- Les filles âgées de 8 à 10 ans (nées en 2012, 2013 et 2014)
- Licence FFT obligatoire dès la phase Secteur
- Équipes constituées de 3 à 4 joueuses (flexibilité)
- Possibilité de composer une équipe avec des joueuses rattachées à 2 clubs différents d'un même Comité départemental (clubs affiliés et structures habilitées)

III. Informations complémentaires

- Recommandation : encadrement des rencontres par des initiateurs, CQP ET, DE ou DES afin d'apporter aux joueuses les conseils pédagogiques propres au jeu de double (placements, tactiques, etc.)
- Inscription des équipes auprès du Comité départemental auquel le club FFT est rattaché
- Toute demande de modification de la composition d'une équipe inscrite sera traitée au cas par cas par le Comité départemental
- Droits d'engagement (par équipe) fixés par le Comité départemental
- Le club se charge de la saisie des résultats pour la phase Secteur *via* ADOC (matchs libres)
- Le Comité se charge de la saisie des résultats pour la phase Comité *via* la Gestion Sportive

Pour toute information complémentaire, contactez le Comité départemental de rattachement